

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
Du 11 octobre 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 8

Absents : 4

Procuration : 2

Date de convocation : 6 octobre 2023

Date d'affichage : 16/10/2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Entrains-sur-Nohain dûment convoqués se sont réunis dans la salle des mariages en séance ordinaire sous la présidence de M. Michel POIRIER, Maire.

Sont Présents Mesdames et Messieurs :

Laurence CHEVALIER, Emilie DOURNEAU, Lionel DUVAL, Fabien GIBOURET, Véronique MILLER, Annie GARCIA, Blandine DECAENS

Absents :

Serge GAUCHOT, Romain BAILLY, Christopher WEISSBERG, Jean-Baptiste ARNOULT

Absents excusés :

Patricia DETABLE, Mélanie CROISY

Procurations :

Mélanie CROISY à Emilie DOURNEAU, Patricia DETABLE à Fabien GIBOURET

Secrétaire de séance : Véronique MILLER

Approbation du procès-verbal du 12 septembre 2023

VOTE : le conseil municipal à l'unanimité

APPROUVE le procès-verbaux

Rajout du point n°7 à l'ordre du jour : Poste à pourvoir VTA (Volontaire territorial en Administration)

AFFAIRE N°1
PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Présentation d'un projet photovoltaïque route d'Etai par la société APAL pour 21 ha, concernant plusieurs propriétaires dont la commune.

Le projet est à l'étude par l'ARS car il se trouve sur une zone de captage.

Le conseil municipal a pris acte de la présentation de cette étude.

AFFAIRE N°2
TARIFS DE CANTINE SCOLAIRE ET ADULTE

La commune a changé de prestataire de service en faveur du Groupe Elite Restauration à Joigny, afin de maintenir des tarifs raisonnables.

Il est proposé des tarifs comme suit :

- Portage à domicile 7,20 € (repas midi et soir + pain)
- Scolaire (maternelle et primaire) 3,60 €

Ces tarifs sont applicables depuis le 1^{er} octobre 2023.

Cette délibération annule et remplace 2023-059.

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité

**AFFAIRE N°3
SUBVENTION PISCINE**

Une subvention est demandée à la Région pour la piscine :

- Installation d'une moquette solaire pour la somme de 42 000€
- Maîtrise d'œuvre pour la somme de 7 000 €

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité

**AFFAIRE N°4
POSTE A POURVOIR V.T.A
(VOLONTAIRE TERRITORIAL EN ADMINISTRATION)**

Grace au dispositif France Ruralité, la commune cherche à recruter un VTA afin de travailler sur les différents dossiers à venir.

Rénovation du Centre Bourg, et projets des futurs commerces.

La fiche de poste a été publiée.

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité

DIVERS

Une demande de permis de construire a été déposée rue du Dauphin.

La commune a postulé pour le dispositif « Villages Avenir »

La séance est levée à 21h10.

**Le maire,
Michel POIRIER**

